## UN PATIENT DIABÉTIQUE?

Le PointSanté est à votre service!

Si votre patient est sous incrétinomimétiques, 1 à 2 injections d'insuline ou à sa dose maximale d'ADO, il est alors éligible **au trajet de soins pour diabétique de type II**.

### Que devez-vous faire?



Inviter votre patient à **prendre contact avec le PointSanté** (par téléphone au 0473/99.97.59 ou par mail à **pointsante.secretariat@gmail.com**) afin d'entamer les démarches administratives liées à l'initiation du trajet de soins.

**Signer** votre partie dans le contrat « *trajet de soins pour diabétique de type II* » (document disponible sur le site www.pointsante.be) et le remettre au patient.

4 Fournir la fiche patient : « Votre trajet de soins ».

**Le PointSanté prend le relais!** Une fois le contrat de trajet de soins accepté par l'endocrinologue et ensuite par le médecin conseil de la mutuelle, votre patient reviendra vous voir pour retirer ses prescriptions :

- Pour l'éducateur en diabétologie.
- Selon votre expertise : pour le diététicien et le podologue.
- Pour le « *Start Kit* » : **matériel d'autogestion** (si injection ou incrétinomimétiques).
- Tous les 6 mois : prescriptions pour le matériel d'autogestion.
- Tous les 3 ans : prescriptions pour un **nouveau glucomètre** (avec le doc. éducateur).

## Quel est votre rôle?

- **Figure centrale** dans l'élaboration d'un plan de suivi individuel en collaboration avec votre patient, le médecin spécialiste et les autres prestataires de soins.
- Base d'information sur le trajet de soins (le PointSanté fournira une explication approfondie).
- Objectifs concrets de mesure (poids, tabagisme, etc.) et suivi.
- Évaluation de la **fréquence de consultation** chez vous, chez le spécialiste, chez les partenaires paramédicaux.
- Réflexion et coordination entre les différents intervenants.
- Évaluation de la nécessité de prescrire des **examens techniques**.

## UN PATIENT DIABÉTIQUE?

Avantages du médecin & du patient

## Quels sont vos avantages?

- **Gain de temps** lors de la consultation.
- Meilleur suivi de votre patient et amélioration de la qualité des soins prodigués.
- En tant que gestionnaire du DMG, vous renforcez votre **position centrale** dans le processus de soins et collaborez davantage avec le patient et tous les prestataires.
- Vous recevrez un **honoraire forfaitaire annuel** pour chaque patient initié en trajet de soins.

### Quels avantages pour votre patient?

- **Meilleure compréhension** de la maladie et du plan de suivi par le patient, renforçant sa motivation.
- Bénéficie d'un **suivi rigoureux** et planifié du déroulement de la maladie.
- **Remboursement complet** pour ses consultations chez vous, chez le spécialiste conventionné et chez l'éducateur en diabétologie.
- Remboursement total pour les séances de diététique et de podologie.
- **Examen buccal annuel remboursé** totalement si dentiste conventionné.
- Matériel d'autocontrôle gratuit si le traitement comporte des injections ou des incrétinomimétiques.

## Vous avez une question ou désirez plus d'informations ? N'hésitez pas à contacter l'équipe du PointSanté!



0473/99.97.59



pointsante.secretariat@gmail.com



www.pointsante.be





# UN PATIENT DIABÉTIQUE?

**Annexes** 

## Annexe I : Éducateur en diabétologie

Point .	MLEF PointSar	nté	
DANTE A	ué de la Marne	4 à 4800 VERVIERS	
0 0 0	087 71 01 59 • 0473 999 759		
TRAJET	DE SOINS DIA	ABÈTE DE TYPE II	
A REMPLIR PAR L	E PRESCRIPTE	JR:	
Nom et prénom			
du bénéficiaire:			
ÉDUCATION EN D	IABÉTOLOGIE		
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		5 prestations d'éducation par es et/ou de groupe).	
🔾 séance(s) is groupe (à complé		t/ou O séance(s) de	
	lles daivent être	de 5 prestations d'éducation prestées au cours de la 1 <sup>th</sup> ou	
O Séance(s) supp	lémentaire(s)	(↓ à compléter si < à 5)	
🗆 Individe	ælles(s) et/ou	🗆 de groupe	
Cachet (n°INANI + i	iom et prénom)	Date et signature	

#### Annexe II: Diététicien et Podologue

9 6 087 71 01 59	etSanté irne 4 à 4800 VERVIERS • 0473 999 759 S DIABÈTE DE TYPE II	Point	087 71 01 59 * 04	à 4800 VERVIERS
Groupe 1: perte de sensibilité as ar un monofilament 10g. roupe 2± légères uniformations rétatamiennes accompagnées de u en faucille souples et/ou hallu roupe 25: maiformations orthop roupe 2: troubles vasculaires où u Charcot.	nnée calendrier)  12 a Groupe 2b Groupe 3  2 pied, à condition que cela soit preuvé cothopédiques telles que proéminences cals mismisus et/leu ortois en martasus valgus lamie 4 valgus telles ava didiques sièvères. anciennes plaies au pied ou amputation	A REMPLIR PA  Nom et préno du bénéficiain  DIÉTÉTIQUE  O	(s) (max. 2/année (s) (max. 2/année risques*: 1 Groupe 2a ret année resident 30g. en malformation orthocompagnèes de cala regies et/ou hallox viago musicions orthocompagnèes de cala regies et/ou hallox viago.	calendrier)  calendrier)  Groupe 2b Groupe 3  , à condition que cela soit prouvé spédiques telles que proéminences minimass et/ou orteils en marteau situale 4 30°
Cachet (n°INAMI + Nom et prén	Date et signature	ov Charcot.  Cachet (n'INAN	ti + Nom et prénom)	Date et signature

#### Annexe III : StartKit Matériel

Excellent Control of the Control of		Num at putnom de prescription
to Descriptions		
Access & to represent		comètre ) tigettes
	100	lancettes
	1	rajet de soins pète de type 11"
Austicutor médicale de la	prescription du m	edicament original durit is brevet a supiré :
Cashel du pres	completed	Code at Expressive du prascriptour
PRESC	BIPTION	E MEDICAMENTS
11100		

## Annexe IV : Matériel d'autogestion

REMPLIA PAR LE PRI	ESCRIPTEUR:	1	
bénéficiaire:servé à la vignette conditionnement	RV		
	3×5	io tigettes	
		lancettes	
		Trajet de soins lbète de type II"	
stification mèdicale de	la prescription du	médicament original dont le brevet a expiré	
Cachet du prescripteur		Date et signature du prescripteur	
		délivrable à partir de la date précitée partir du :	